



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

La Fondation des Amis de l'Atelier équipe ses ESAT d'exosquelettes : une innovation au service de la santé et de l'inclusion au travail

Le 27 mai 2026 – Le Pôle Travail 92 de la Fondation des Amis de l'Atelier, qui regroupe trois ESAT et accompagne 260 travailleurs en situation de handicap, investit dans l'amélioration des conditions de travail en s'équipant d'exosquelettes passifs.

Une réponse concrète à des besoins identifiés sur le terrain



Cette initiative est née d'un constat partagé par les équipes encadrantes et les travailleurs eux-mêmes : la répétition de gestes contraignants, les postures prolongées et le port de charges génèrent une fatigue importante et des douleurs, notamment dorsales, pouvant entraîner des arrêts de travail.

Les exosquelettes sont particulièrement adaptés aux activités :

- statiques et répétitives (conditionnement, blanchisserie),
- nécessitant des efforts physiques (port de charges, manutention),
- impliquant des postures contraignantes (se baisser, travailler penché, entretien des espaces verts...).

Avant leur déploiement, deux demi-journées de tests ont été organisées avec le fournisseur afin de permettre aux équipes de se familiariser avec l'équipement et d'identifier les usages les plus pertinents.

Améliorer durablement les conditions de travail

L'intégration des exosquelettes, depuis le dernier trimestre 2025, s'inscrit dans **une démarche globale de prévention et d'amélioration de la qualité de vie au travail**. Les objectifs sont multiples :

- réduire la pénibilité et prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS),
- limiter les accidents du travail,
- prendre en compte la fatigabilité accrue de certains travailleurs,
- favoriser le maintien dans l'emploi, notamment avec l'avancée en âge,
- compenser certains effets du handicap.

Au-delà des bénéfices physiques, cet équipement contribue également à **améliorer le climat de travail** en réduisant les tensions liées à la fatigue et aux contraintes physiques.

Des premiers retours très positifs

Les équipes comme les travailleurs témoignent déjà des effets concrets de ces équipements :

Amandine, monitrice en conditionnement :

« Cet équipement, financé par *La taxe d'apprentissage* nous a permis de répondre à une demande des travailleurs pour améliorer la sécurité dans le travail. L'exosquelette permet de bien se maintenir, d'avoir une bonne posture pour exercer des tâches, des gestes répétitifs extrêmement fatigants. »

David B., moniteur principal du Pôle Travail 92 :

« Nous avons eu la chance d'avoir des exosquelettes au sein de la blanchisserie : on observe une fatigabilité des travailleurs qui est moindre. En les utilisant, cela les aide dans leurs mouvements. Ils ont moins de charge en récupérant le linge ou en se baissant. Ils peuvent tenir plus longtemps dans la journée sans éprouver de fatigue. »



Du côté des travailleurs :

Youssef explique : « J'utilise souvent l'exosquelette. Il est facile à mettre et cela soulage mon dos quand je dois remplir ou décharger le linge des machines. Je ne suis plus fatigué en fin de journée ».

Et Vincent précise : « J'ai une sciatique. Avant j'avais une ceinture dorsale pour porter les cartons. Avec l'exosquelette, il n'y a pas photo, c'est beaucoup mieux ».

Une innovation au cœur de l'engagement de la Fondation

Avec ce projet, la Fondation des Amis de l'Atelier confirme son **engagement en faveur d'un travail inclusif, sécurisé et adapté aux capacités de chacun**. L'introduction d'outils innovants comme les exosquelettes illustre sa volonté d'**anticiper les enjeux de santé au travail dans le secteur médico-social** et d'apporter des réponses concrètes aux besoins des travailleurs en situation de handicap.

Ce projet a été rendu possible grâce au **soutien de la taxe d'apprentissage et de mécènes engagés**.

Cette 1^{ère} expérimentation innovante ne pouvant être financée par les budgets de fonctionnement, la Fondation a dû mobiliser d'autres apports : la taxe d'apprentissage et le mécénat d'entreprises.

L'objectif est désormais d'étendre l'initiative à d'autres ateliers et d'autres ESAT. Pour cela, une partie de la taxe d'apprentissage 2026 sera fléchée vers ces investissements et de nouveaux mécènes, qui veulent investir dans l'amélioration des conditions de travail, sollicités pour y participer également.

À propos de la Fondation des Amis de l'Atelier :

Depuis plus de 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne plus de 4 000 personnes (adultes et enfants) en situation de handicap mental, psychique ou porteurs de troubles du spectre autistique, au sein de ses 100 établissements, services et dispositifs (en Île-de-France et en Haute-Vienne). Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie et favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.

www.fondation-amisdelatelier.org/

Contact presse :

Alix Decroix

Tél. : 06.63.98.36.18

alixdecroix@gmail.com